

Alors au 10 ou au 4 de la place Saint-Pierre ?

Pour le futur Office du Tourisme de la Ténarèze, la décision sera officialisée lors du prochain conseil communautaire



Alors au 10 ou au 4 de la place Saint-Pierre ?

Au numéro 10, une agence immobilière : on peut y trouver la maison de ses rêves, venir vendre un bien dont on n'a plus besoin ou tout simplement trouver une location...



Au numéro 4, les Condomois y viennent plus souvent, surtout ceux qui achètent quotidiennement la presse nationale ou locale.



Au final, l'un des deux devra bouger. Le bruit court dans le Landerneau condomois que ce serait **l'emplacement du n°10** qui aurait été choisi.

Pour connaître cette décision, il faudra assister à la prochaine séance publique de la Communauté de communes de la Ténarèze au cours de laquelle sera votée officiellement cette décision.

Elle aura lieu, **en présentiel, le jeudi 07 octobre 2021, à 18 h 30, à la salle des Fêtes, de Lauraët.**

Et, en plus bonne nouvelle pour certains, à compter du 1er octobre, date où ces réunions sont de nouveau en présentiel, pour y assister, comme pour celles des conseils municipaux, le pass sanitaire ne sera pas exigé.

Parmi les autres points à l'ordre du jour, après les différentes approbations de procès-verbaux, on peut relever :

- Convention de co-financement d'une solution numérique relative aux commerces de proximité ; Mise en place d'une plateforme Click & Collect ;
- Institution du Comité de pilotage FISAC ;
- Cofinancement du FISAC par la Communauté de communes de la Ténarèze ;
- Création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ;
- Présentation du rapport d'activités 2020 de la CCT ;
- Et des questions diverses, bien évidemment !

Et donc le point numéro 7 qui est la localisation de l'Office de Tourisme Référent Grand Site, à Condom.

Rendez-vous jeudi soir pour connaître l'emplacement gagnant !

Photos Marc Le Saux